Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture d'Eure-et-Loir

Commune d'ABONDANT

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° **2014217-0007** du **05/08/14**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n — oui **X** non

P.P.R.I.	date	**14/04/2014**	aléa	**Inondation (Eure)**
P.P.R.M.T.		**25/11/2005**		**Mouvement de Terrain**

Les documents de référence sont :

P.P.R.I. de la vallée de l'Eure des communes d'Abondant à Guainville approuvé le 14/04/2014 (APn°2014104-0001)	Consultable sur Internet
Arrêté n°2005-1208 du 25/11/2005 portant approbation du P.P.R.M.T. sur les communes d'Abondant, Chérisy et Montreuil	

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m prescrit — **Oui** non **X**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m approuvé — **X**

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t — oui non **X**

date effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité	Zone 5 forte	Zone 4 moyenne	Zone 3 modérée	Zone 2 faible	Zone 1 très faible
					X

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Carte d'aléas de l'Eure (1 carte)

Carte des aléas du P.P.R.M.T. consultable dans le P.L.U. de la commune approuvé le 05/04/2001 : plan de servitude (1 carte)

Date d'élaboration de la présente fiche : 5 août 2014